

brûlure du second degré de la hanche et du membre inférieur, sauf cheville et pied

Filtre: Cas acceptés avec diagnostic T24.2_

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Extrapolation du nombre de cas par année	391	341
dont cas avec diagnostic isolé	188	188

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Age moyen	35.5	35.7
Age médian	33.0	33.0
Proportion des accidents professionnels	22%	20%
part des femmes	47%	48%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Moyenne des frais de traitement	10'899	5'040
Médiane des frais de traitement	697	559
10% des cas ont des frais de traitement inférieurs à	108	103
10% des cas ont des frais de traitement supérieurs à	24'902	10'657
Part de ces 10% de cas par rapport au total des frais	78%	72%

Total des prestations d'assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Moyenne des prestations	15'910	6'647
Médiane des prestations	950	775
10% des cas ont des prestations inférieures à	118	108
10% des cas ont des prestations supérieures à	28'185	14'963
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	78%	67%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	203	157
Part de cas avec indemnité journalière	52%	46%
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	22	13
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	2	0

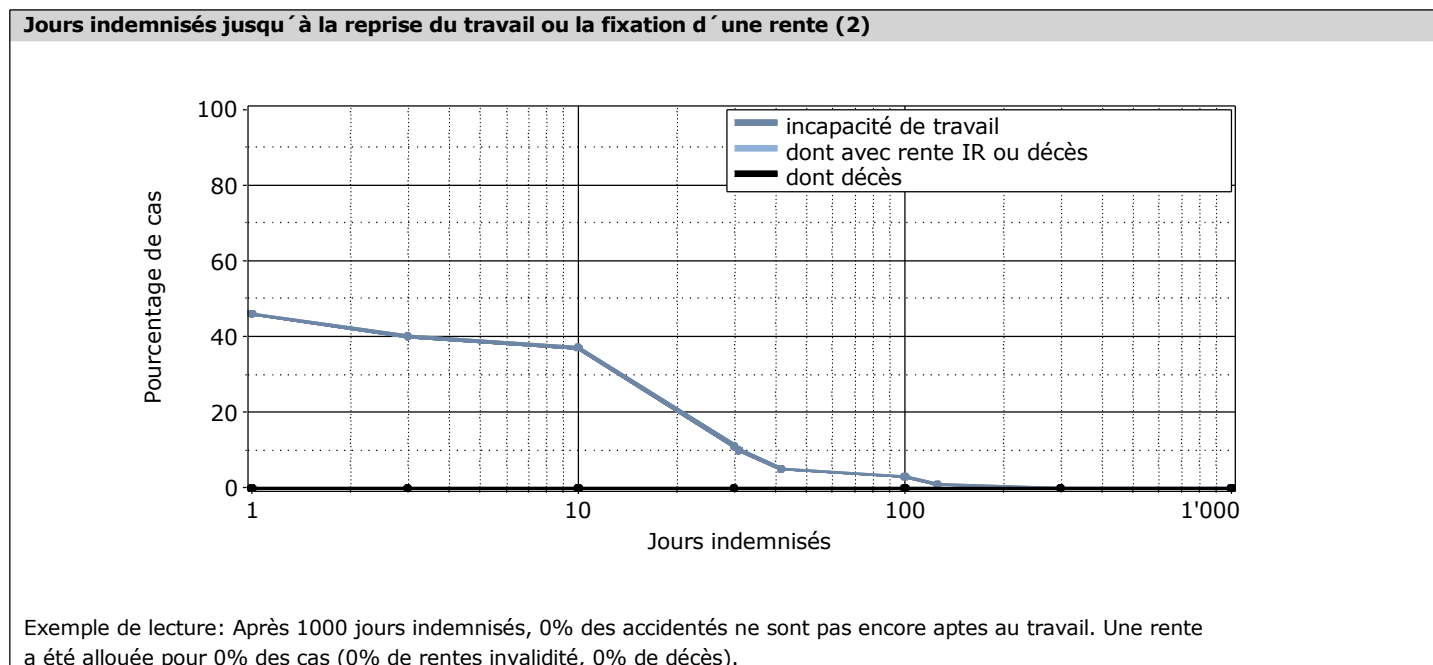
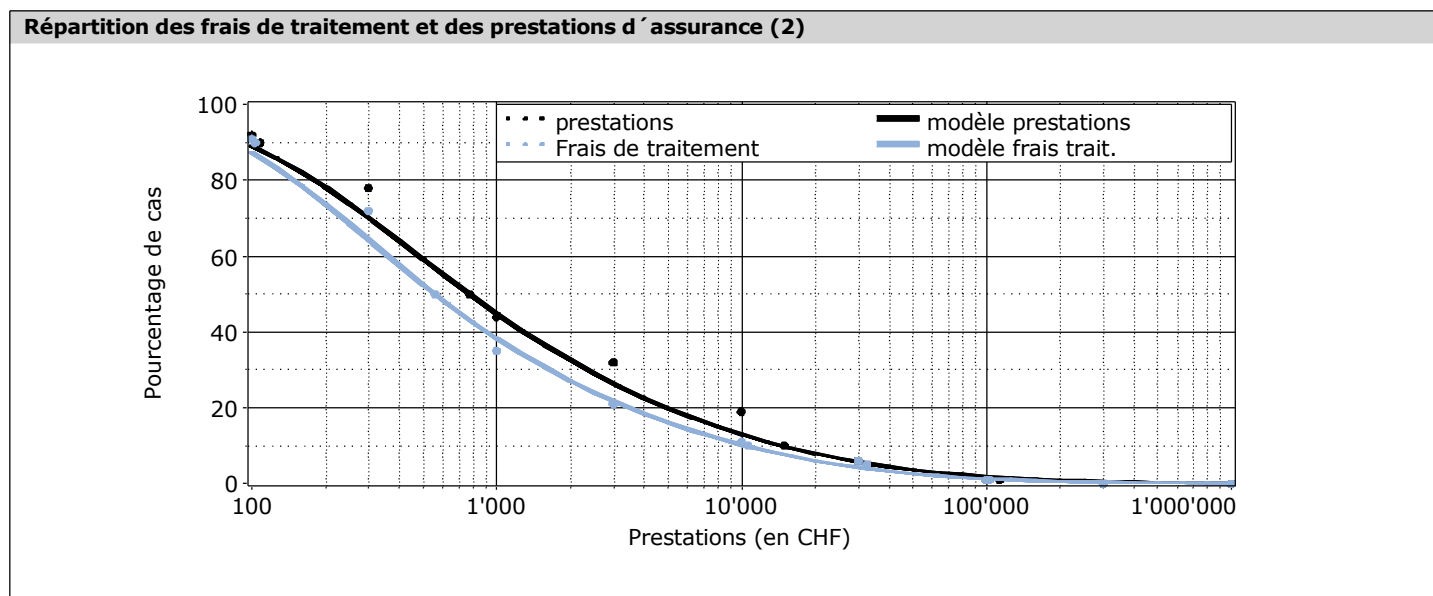
Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	2	0
Part de cas avec IR	0%	0%
Degré d'invalidité moyen (tous les cas)	0.2%	-%
Degré d'invalidité moyen (cas avec IR)	39%	-%
Somme des degrés d'invalidité par année	62%	-%
Cas avec indemnités pour atteinte à l'intégrité	2%	0%

Extrapolation sur la base d'un échantillon de 130 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) T242_ en 2011-2015, dont 91 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal

(1) Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

brûlure du second degré de la hanche et du membre inférieur, sauf cheville et pied

Filtre: Cas acceptés avec diagnostic traumatique principal T242_



(2) pour tous les cas avec diagnostic traumatique principal